

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DE TRIENT

DU 19 décembre 2022

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 12 personnes sont présentes y compris le conseil bourgeoisial. 7 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 19H00 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2021

Dorénavant, le PV est mis à disposition sur le site internet de la commune en même temps que la convocation. Comme personne n'en demande la lecture, il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Présentation et approbation du budget 2023

Le secrétaire présente le budget 2023 établi sur la nouvelle base MCH 2. Celui-ci est présenté en quelques mots et slide.

Le budget se présente comme suit :

☛ Total des dépenses	Fr.	13'450.00
☛ Total des recettes	Fr.	13'450.00

L'exploitation des forêts et alpages est confiée au Triage forestier. Il en découle que seul reste à charge de la bourgeoisie les dossiers courants (gestion de la bourgeoisie et fourniture du bois de feu).

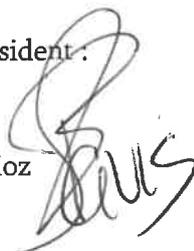
Le budget est accepté à l'unanimité.

3. Divers

La parole n'étant pas demandée, le président clôt la séance à 19H06

Le Président :

B. Savioz



Le Secrétaire :

C. Goumand

